



# APPEL À COMMUNICATIONS

Journée(s) d'étude

## *Les métiers de la formation : approches sociologiques*



Equipe de Recherche Technologique en Education



Organisée par :

ERTe REV, Université Paris 12

&

Association française de sociologie

Réseau thématique 1

« Savoirs, travail et professions »

En 1998, dix ans après la signature de la convention collective des organismes de formation, paraissait un ouvrage sur les *professions de l'éducation et de la formation*<sup>1</sup>. Son propos était de revenir sur les transformations rapides que subissaient ces professions, il prenait acte de la « déstabilisation » dont elles étaient l'objet. Parmi les nombreux chapitres qui le composaient, l'un d'entre eux s'intéressait aux formateurs, il faisait état d'une « identité professionnelle émergente<sup>2</sup> », mettait l'accent sur des « points communs et des caractéristiques partagées » et décelait des « facteurs d'homogénéisation en cours ». Ces éléments tendaient à faire des formateurs les membres d'un groupe professionnel unifié. Mais ce faisant, la conclusion insistait sur le caractère aléatoire de cette émergence, l'issue du processus décrit ne pouvant être tenue pour certaine. En effet, comme les directeurs de l'ouvrage le précisaient dans leur introduction, si la profession de formateur tentait bien une « unification identitaire », elle « n'en [était] pas moins fragmentée selon des profils d'emplois nombreux et instables<sup>3</sup> ».

Ce caractère émergent semble être une constante dans la description des formateurs. Au milieu des années 1960, Philippe Fritsch décelait déjà à leur sujet des « indices de professionnalisation<sup>4</sup> ». Une vingtaine d'années plus tard, lors d'un grand colloque consacré à la formation des formateurs dans les universités, François Marquart révélait une « fragilisation » accrue et décrivait une « professionnalité fragmentée et éclatée<sup>5</sup> ». De même, la recherche menée par Patrick Gravé au milieu des années 1990, l'a conduit à distinguer plusieurs types de formateurs<sup>6</sup>, à conclure à l'absence de sentiment collectif et à insister sur le caractère « indécidable<sup>7</sup> » de leur identité. Une telle constance dans l'indétermination interpelle les sciences sociales.

<sup>1</sup> Bourdoncle R., Demailly L. (éds), 1998, *Les professions de l'éducation et de la formation*, Lille, PUS.

<sup>2</sup> Géhin J.-P., 1998, « Le métier de formateur : quelques contours d'une identité professionnelle émergente », in *Ibid.*

<sup>3</sup> Bourdoncle R., Demailly L., 1998, « Introduction », in *Ibid.*

<sup>4</sup> Fritsch P., 1971, *L'éducation des adultes*, La Haye, Mouton.

<sup>5</sup> Marquart F., 1990. « Formateur, une professionnalité segmentée et éclatée », in *Les formateurs d'adultes et leurs qualifications : réponses des universités, Les cahiers d'études du Cueep*.

<sup>6</sup> Gravé P., 2002. *Formateurs et identités*, Paris, PUF.

<sup>7</sup> Gravé P., 2004. Comment peut-on être formateur d'adultes ?, *Les Dossiers des sciences de l'éducation*, n° 11.

En effet, depuis le vote de la loi de 1971 sur la formation professionnelle continue, le nombre des formateurs d'adulte n'a cessé de croître. Appréhendés par l'INSEE, entre 1983 et 2002, les effectifs des « formateurs et animateurs de formation continue » ont été multipliés par quatre, le groupe professionnel est aujourd'hui un groupe important, il est le troisième par la taille dans la catégorie « instituteurs et assimilés ». Cette explosion démographique s'est accompagnée de transformations : en vingt ans, le niveau de formation s'est passablement élevé mais reste dispersé, le groupe s'est féminisé et il a vieilli.

Durant cette même période, les activités de formation se sont diversifiées (sous l'effet notamment des lois du 17 janvier 2002 portant création de la VAE et du 4 mai 2004 instituant le DIF et les observatoires de branche) et leur mode de régulation s'est transformé (en particulier avec la loi du 13 août 2004 attribuant compétence intégrale aux régions en matière de formation). Si bien que ces activités relèvent aujourd'hui de groupes ou de segments de groupes professionnels divers, comme en atteste la grande variété des appellations : animateur de formation, chargé de formation, formateur, moniteur de formation, instructeur, coordinateur de formation, coordinateur-formateur, coordinateur pédagogique, formateur-consultant, intervenant en formation, conseiller en formation, conseiller en formation continue, conseiller d'orientation, conseiller en emploi et insertion professionnelle, responsable pédagogique, responsable de formation, responsable de formation dans les entreprises, ingénieur de formation, consultant en formation, tuteur, tuteur en entreprise, spécialistes des dispositifs de formation ouverte et à distance, accompagnateur, spécialistes de l'orientation, du bilan de compétences ou de la validation des acquis de l'expérience, coachs, etc.

Les métiers de la formation sont l'objet d'une attention sociologique constante depuis les années 1960, de nombreuses thèses leurs sont consacrées. En 2006, lors du congrès de l'AFS, neuf communications traitaient des formateurs. Or ces travaux sont rarement mis en relation et discutés. Cette journée d'étude entend donner l'occasion de comparer les résultats de recherches et les perspectives théoriques mises en œuvre. S'inscrivant dans une sociologie de la dynamique des groupes professionnels, attentive aux dimensions historiques, elle est ouverte à une diversité d'approches, aussi bien celles qui relèvent de la sociologie de la stratification, des curricula, de l'activité de travail, du genre que, pour ne citer qu'elles, des identités professionnelles.

Seront particulièrement bienvenus les travaux portant sur :

- Un segment du groupe ou un métier particulier (occasionnel, secondaire ou permanent) :
  - Les « *formateurs du...* », soit ceux qui sont définis par un contexte organisationnel spécifique : entreprises, organismes de formation du secteur marchand, organismes consulaires, associations loi de 1901, organisations syndicales, fonction publique, fonction publique territoriale (comme par exemple les formateurs du CNAM, de la CÉGOS, d'EDF, de Renault, du CNFPT, de l'AFPA, du CLP, etc.).
  - Les « *formateurs de...* », soit ceux définis par un public particulier : formateurs de cadres, de salariés, de militants, de jeunes, de chômeurs, de migrants, de personne en situation d'illettrisme ou d'analphabétisme, ou formateurs d'un métier singulier (comme par exemple les formateurs d'assistants de service social, d'infirmiers, de maçons, de plombiers, etc.).
  - Les « *formateurs en...* », soit ceux définis par un « domaine » ou une « spécialité » de formation (comme par exemple les formateurs en communication, en bureautique, en français langue étrangère [FLE], en technique de recherche d'emploi [TRE], etc.).
  - Tout autre segment des métiers de la formation (responsables de formation, ingénieurs de formation, consultants, conseillers, accompagnateurs, spécialistes de la VAE, coachs, etc.).
- Les transformations du marché du travail et de l'emploi ; les effets des transformations des politiques publiques et de l'évolution de la définition des activités de formation ; la qualification, les systèmes de certification et de qualification des personnes et des organismes, les offres privées et publiques, universitaires ou non de formation aux métiers de la formation ; les carrières et trajectoires

individuelles ; les politiques salariales et les modes de représentations des employeurs ; les modes de représentation collective (syndicats d'indépendants ou de salariés, associations professionnelles, mobilisations ponctuelles).

- Des comparaisons internationales ; la dynamique européenne de structuration des métiers de la formation et les réseaux de formateurs européens.
- Des comparaisons entre un ou des métiers de la formation et d'autres groupes professionnels de l'éducation, du travail social, de l'insertion ou plus généralement des services.

**Comité scientifique :**

Lise Demailly (Lille 1), Cédric Frétygné (Paris 12), Charles Gadéa (UVSQ), Françoise Laot (Paris Descartes), Francis Lebon (INJEP), Emmanuel de Lescure (Paris 12), Christiane Montandon (Paris 12), Marcel Pariat (Paris 12), Danielle Potocki-Malicet (Université de Reims Champagne Ardenne), Emmanuel Quenson (Université d'Evry-Val d'Essonne).

**Comité d'organisation :**

Cédric Frétygné & Emmanuel de Lescure.

**Proposition de communication :**

Les propositions de communication devront être envoyées avant le **29 février 2008** aux deux adresses suivantes : Cédric Frétygné, <cedricfrtign@yahoo.fr> & Emmanuel de Lescure, <emmanuel.delescure@univ-paris12.fr>.

D'un maximum de 4 500 signes (1 à 2 pages), les propositions de communication devront comprendre :

- le titre de la communication,
- des informations sur le, la ou les auteurs : nom, prénom, coordonnées, statut, institution,
- la problématique générale de la communication,
- la méthodologie et les données utilisées ou le terrain investi,
- les principaux résultats.

**Calendrier :**

Remise des propositions de communication	29 février 2008
Sélection des propositions de communication	21 mars 2008
Envoi des textes de communication	10 septembre 2008
Déroulement de la journée	entre le 27 oct et le 5 nov 2008 (vacances Toussaint)